

1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice

Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Copper-Spray

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Aérosol technique

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: WEICON Inc.

Rue/B.P.: 20 Steckle Place, Unit 20

Place, Lieu: Kitchener, Ontario N2E 2C3, CA

WWW: www.weicon.ca

E-mail: info@weicon.ca

Téléphone: +1-519-896-5252

Télécopie: +1-519-896-5254

Service responsable de l'information:

Product-Safety-Department

Téléphone: +49(0)251 / 9322 - 0, Email: msds@weicon.de

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence en cas d'intoxication – Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789

Transport:

Numéro d'appel d'urgence en cas d'accident - Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789

2. Identification des dangers

Aperçu de cas d'urgence

Aspect: Forme: Aérosol
Couleur: couleur cuivre caractéristique

Odeur: caractéristique

Classification: Flam. Aerosol 1; Compr. Gas; Eye Irrit. 2A; STOT SE 3; Aquatic Acute 1; Aquatic Chronic 3;

Symboles de danger:



Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger: Aérosol extrêmement inflammable.
Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Très toxique pour les organismes aquatiques.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforez, ni brûler, même après usage.
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 Éviter le rejet dans l'environnement.
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
 Recueillir le produit répandu.
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Statut des risques

Ce produit est classé comme dangereux sous les lois de l'OSHA aux États-Unis et du SIMDUT au Canada.

Dangers non classés ailleurs

A défaut d'une aération suffisante, il peut se former des mélanges explosibles.
 L'inhalation des vapeurs peut avoir un effet irritant pour les voies respiratoires et les poumons.

Effet narcotique possible en présence de fortes quantités.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

voir section 11: Informations toxicologiques

3. Composition / Informations sur les composants

Spécification chimique: Mélange de résines synthétiques, de matières colorantes dans des solvants organiques

Composants pertinents:

n°CAS	Désignation	Teneur	Classification
CAS 67-64-1	Acétone	20 - 25 %	Flam. Liq. 2. Eye Irrit. 2A. STOT SE 3.
CAS 141-78-6	Acétate d'éthyle	15 - 20 %	Flam. Liq. 2. Eye Irrit. 2A. STOT SE 3.
CAS 64742-95-6	Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	2.5 - 10 %	Flam. Liq. 3. STOT SE 3. Asp. Tox. 1. Aquatic Chronic 2.
CAS 7440-50-8	Cuivre	2.5 - 10 %	Acute Tox. 4 (par voie orale). Aquatic Acute 1. Aquatic Chronic 2.
CAS 106-97-8	Butane	10 - 20 %	Flam. Gas 1. Compr. Gas.
CAS 74-98-6	Propane	10 - 20 %	Flam. Gas 1. Compr. Gas.

Indications complémentaires:

Solvant naphta aromatique léger (pétrole): < 0,1% benzène

4. Premiers secours

Informations générales:	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
En cas d'inhalation:	S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire Appeler un médecin.
Après contact avec la peau:	Laver avec du savon et beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter ensuite aussitôt un ophtalmologiste.
Ingestion:	Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point éclair/plage d'inflammabilité:	non applicable
Température d'auto-inflammabilité:	ne s'enflamme pas spontanément
Agents d'extinction appropriés:	Mousse résistante à l'alcool, sable, dioxyde de carbone
Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aérosol extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques. Il peut se dégager par ailleurs: Fumée d'oxyde métallique, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés. En cas d'incendie ne pas inspirer les fumées.
---	--

Indications complémentaires:	Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion. Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau. Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse. En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion. Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.
------------------------------	--

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles:

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.
Assurer une aération suffisante. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.
Porter un équipement de protection approprié. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Interdire l'accès de la zone en danger dans le sens du vent et alerter les riverains.

Précautions en matière d'environnement:

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations. En cas de dégagement, prévenir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage:

Délimiter le matériel usé avec un absorbant ininflammable (par ex. du sable, de la terre, de la vermiculite, de la diatomite) et pour son élimination, respecter les directives locales en le plaçant dans des conteneurs prévus à cet effet (cf chapitre 13).
Nettoyer soigneusement la zone polluée.
En cas de quantités importantes: recueillir le produit mécaniquement. Utiliser un équipement antistatique pour pomper.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Ne pas respirer les aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Porter un équipement de protection approprié.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Assurer une ventilation suffisante pendant et après l'utilisation pour empêcher une accumulation de vapeur. Equiper les lieux de travail d'un rince-oeil et d'une douche de premier secours.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
A stocker en position debout. température de stockage: 5 °C à 25 °C.

Conseils pour le stockage en commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Directives de l'exposition

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
67-64-1	Acétone	Canada, Alberta: OEL 15 min	1800 mg/m ³ ; 750 ppm
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	1200 mg/m ³ ; 500 ppm
		Canada, BC: OEL STEL	500 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	250 ppm
		Canada, Québec: VECD	2380 mg/m ³ ; 1000 ppm
		Canada, Québec: VEMP	1190 mg/m ³ ; 500 ppm
		EUA: ACGIH: STEL	500 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	250 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	590 mg/m ³ ; 250 ppm
		EUA: OSHA: TWA	2400 mg/m ³ ; 1000 ppm
141-78-6	Acétate d'éthyle	Canada, Alberta: OEL 8 hour	1440 mg/m ³ ; 400 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	150 ppm
		Canada, Québec: VEMP	1440 mg/m ³ ; 400 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	1440 mg/m ³ ; 400 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	1400 mg/m ³ ; 400 ppm
EUA: OSHA: TWA	1400 mg/m ³ ; 400 ppm		
7440-50-8	Cuivre	Canada, Alberta: OEL 8 hour	0.2 mg/m ³ Fumée
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	1 mg/m ³ Poussières et brouillard
		Canada, BC: OEL TWA	0.2 mg/m ³ Fumée
		Canada, BC: OEL TWA	1 mg/m ³
		Canada, Québec: VEMP	0.2 mg/m ³ (Fumée, exprimé en Cu)
		Canada, Québec: VEMP	1 mg/m ³ (Poussières et brouillard, exprimé en Cu)
		EUA: ACGIH: TWA	0.2 mg/m ³ Fumée
		EUA: ACGIH: TWA	1 mg/m ³ Poussières et brouillard exprimé en Cu
		EUA: NIOSH: TWA	1 mg/m ³
		EUA: OSHA: TWA	0.1 mg/m ³ (Fumée; exprimé en Cu)
EUA: OSHA: TWA	1 mg/m ³ Poussières et brouillard exprimé en Cu		
106-97-8	Butane	Canada, Alberta: OEL 8 hour	1000 ppm
		Canada, BC: OEL STEL	750 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	600 ppm
		Canada, Ontario: OEL TWA	800 ppm
		Canada, Québec: VEMP	1900 mg/m ³ ; 800 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	1000 ppm
EUA: NIOSH: TWA	1900 mg/m ³ ; 800 ppm		
74-98-6	Propane	Canada, Alberta: OEL 8 hour	1000 ppm
		Canada, Québec: VEMP	1800 mg/m ³ ; 1000 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	1800 mg/m ³ ; 1000 ppm
		EUA: OSHA: TWA	1800 mg/m ³ ; 1000 ppm

Valeurs limites biologiques:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil	Paramètre	Échantillonnage
67-64-1	Acétone	EUA: ACGIH-BEI, urine	25 mg/L	acétone	fin de l'exposition voire fin du processus



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 6/juil./2017

Version: 1

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 7/juil./2017

Copper-Spray

Numéro de matière 111010

Page: 6 de 13

Contrôle de l'exposition

Prévoir une bonne aération ou un système d'aspiration ou ne travailler qu'avec des garnitures absolument étanches.

Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

Protection individuelle

Protection yeux/visage Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.133 o ANSI Z87.1-2010.

Protection de la peau Porter un vêtement de protection approprié.

Gants de protection conforme à la OSHA Standard - 29 CFR: 1910.138.

Type de gants: Caoutchouc butyle - Epaisseur du revêtement: ≥ 0.7 mm

Période de latence: 480 min

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.

La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Equiper les lieux de travail d'un rince-oeil et d'une douche de premier secours.

Assurer une ventilation suffisante pendant et après l'utilisation pour empêcher une accumulation de vapeur.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Forme: Aérosol Couleur: couleur cuivre
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Valeur pH:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non applicable
Point éclair/plage d'inflammabilité:	non applicable
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aérosol extrêmement inflammable.
Limites d'explosibilité:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	Aucune donnée disponible
Solubilité:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 6/juil./2017

Version: 1

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 7/juil./2017

Copper-Spray

Numéro de matière 111010

Page: 7 de 13

Température d'auto-inflammabilité: ne s'enflamme pas spontanément
Décomposition thermique: Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.
Propriétés explosives: Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité: Aérosol extrêmement inflammable.
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Stabilité chimique: Stable si stocké dans les conditions prévues.

Possibilité de réactions dangereuses
Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Conditions à éviter: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Matières incompatibles: Eau

Produits de décomposition dangereux:
Gaz/vapeurs toxiques.
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique: Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.

11. Informations toxicologiques

Tests toxicologiques

Effets toxicologiques:	Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même. Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. ATEmix (calculé): $2000 < ATE \leq 5000$ mg/kg. Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Endommagement/irritation des yeux: Eye Irrit. 2A = Provoque une sévère irritation des yeux. Sensibilisation respiratoire: Manque de données. Sensibilisation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données. Cancerogénité: Manque de données. Toxicité pour la reproduction: Manque de données. Effets sur et par le lait maternel: Manque de données. Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): STOT SE 3 = Peut provoquer somnolence ou vertiges. Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données. Danger par aspiration: Manque de données.
Autres informations:	Indication sur Acétone: DL50 Rat, par voie orale: 5800 mg/kg DL50 Rat, dermique: 7800 mg/kg DL50 Rat, par inhalation: > 20 mg/L/4h

Symptômes

Après contact avec la peau: Faiblement irritant - marquage non obligatoire.
Après contact avec les yeux:
Un contact direct avec les yeux peut entraîner une brûlure, un larmoiement ou une rougeur.

Remarques générales

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent être exclues.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Toxicité aquatique: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 6/juil./2017

Version: 1

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 7/juil./2017

Copper-Spray

Numéro de matière 111010

Page: 9 de 13

Indications diverses relatives à l'écologie

Teneur en composés organiques volatils (VOC):

85.9 % en poids = 732.3 g/L

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable en cas d'infiltration dans le sol, même en petites quantités.

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit

Recommandation: Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
Déchets spéciaux. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Vider soigneusement et si possible complètement. Manipuler les récipients vides avec précaution: toute ignition peut provoquer une explosion.

14. Informations relatives au transport

USA: Department of Transportation (DOT)

Identification number: UN1950
Désignation technique spécifique: UN 1950, AÉROSOLS
Hazard class or Division: 2.1
Labels: 2.1
Dispositions particulières: N82
Packaging – Exceptions: 306
Packaging – Non-bulk: None
Packaging – Bulk: None
Quantity limitations – Passenger aircraft / rail: 75 kg
Quantity limitations – Cargo only: 150 kg
Vessel stowage – Location: A
Vessel stowage – Other: 25, 87, 126



Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)

UN Number: UN1950
Shipping name: UN 1950, AÉROSOLS
TDG class: 2.1
Special provisions: 80, 107
Explosive limit and limited quantity index: 1 L
Passenger carrying road or rail index: 75 L



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 6/juil./2017

Version: 1

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 7/juil./2017

Copper-Spray

Numéro de matière 111010

Page: 10 de 13

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU:	UN 1950
Désignation technique spécifique:	UN 1950, AEROSOLS
Class or division, Subsidiary risk:	Class 2, Subrisk-, see SP63
Groupe d'emballage:	-
Numéro EmS:	F-D, S-U
Dispositions particulières:	63, 190, 277, 327, 344, 381, 959
Quantités limitées:	See SP277
Excepted quantities:	E0
Conditionnement - Instructions:	P207, LP200
Conditionnement - Réglementations:	PP87, L2
IBC - Instructions:	-
IBC - Réglementations:	-
Instructions réservoirs - IMO:	-
Instructions réservoirs - UN:	-
Instructions réservoirs - Réglementations:	-
Arrimage et manutention:	SW1 SW22
Séparation:	SG69
Propriétés et observations:	-
Polluant marin:	oui
Groupe de ségrégation:	none

Transport aérien (IATA)

Numéro UN d'identification:	UN 1950
Désignation technique spécifique:	UN 1950, AEROSOLS, inflammable
Class or division, Subsidiary risk:	Class 2.1
Etiquette de danger:	Flamm. gas
Excepted Quantity Code:	E0
Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.:	Pack.Instr. Y203 - Max. Net Qty/Pkg. 30 kg G
Passenger and Cargo Aircraft:	Pack.Instr. 203 - Max. Net Qty/Pkg. 75 kg
Avion-cargo uniquement:	Pack.Instr. 203 - Max. Net Qty/Pkg. 150 kg
Dispositions particulières:	A145 A167 A802
Emergency Response Guide-Code (ERG):	10L

15. Règlements

Directives nationales - Canada

Aucune donnée disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Copper-Spray

Numéro de matière 111010

Mise à jour: 6/juil./2017

Version: 1

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 7/juil./2017

Page: 11 de 13

Directives nationales - U.S. Federal Regulations

Acétone:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Clean Air Act: SOCMI Chemical: yes Other Environmental Laws: CERCLA: RQ 5000 lbs. RCRA Hazardous Wastes: Code U002 RCRA Groundwater Monitoring: Methods 8240 / PQL 100 NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0004*
Acétate d'éthyle:	TSCA Inventory: listed; EPA flags T TSCA HPVC: not listed Other Environmental Laws: CERCLA: RQ 5000 lbs. RCRA Hazardous Wastes: Code U112 NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0260
Solvant naphta aromatique léger (pétrole):	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed
Cuivre:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Clean Water Act: Priority Pollutant: yes Other Environmental Laws: CERCLA: RQ 5000* lbs. Marine Pollutant: listed as severe pollutant. RCRA Groundwater Monitoring: Methods 6010, 7210 / PQL 60, 200 SARA Title III Section 313, Toxic Release: Conc. 1.0% / Threshold Standard NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0150*
Butane:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Clean Air Act: Accidental Release Prevention: Threshold 10000 lbs. / Basis for listing = f NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0068*
Propane:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Clean Air Act: Accidental Release Prevention: Threshold 10000 lbs. / Basis for listing = f NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0524



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 6/juil./2017
Version: 1
Langue: fr-CA,US
Date d'édition: 7/juil./2017

Copper-Spray

Numéro de matière 111010

Page: 12 de 13

Directives nationales - U.S. State Regulations

Acétone:

California Prop 65 List: None
Delaware Air Quality Management List:
DRQ: 5000 - RQ State: Federal Regulations Apply
Idaho Air Pollutant List:
Title 585: AAC: 89 - EL: 119 - OEL: 1780
Massachusetts Haz. Substance codes: 2,4,5,6 F8 F9
Minnesota Haz. Substance:
Codes: AON - Ratings: 7.16 - Status: Title III
New York List of Hazardous Substances:
RQ-Air: 5000 - RQ-Land: 1 - Note: No Note Associated with this chemical.
Pennsylvania Haz. Substance code: E
Washington Air Contaminant:
TWA: 750 ppm - 1800 mg - STEL: 1000 ppm - 2400 mg

Acétate d'éthyle:

Delaware Air Quality Management List:
DRQ: 5000 - RQ State: Federal Regulations Apply
Idaho Air Pollutant List:
Title 585: AAC: 70 - EL: 93,3 - OEL: 1400 - Title 586: -
Main Hazardous Air Pollutants:
Me 2005: HAP - Hap Rpt: 20000
Massachusetts Haz. Substance codes: 2,4,5,6 F8
Minnesota Haz. Substance:
Codes: AO - Ratings: 6.83 - Status: Title III.
New York List of Hazardous Substances:
RQ-Air: 5000 - RQ-Land: 1 - Note: No Note Associated with this chemical.
Pennsylvania Haz. Substance code: E
Washington Air Contaminant:
TWA: 400 ppm - 1400 mg

Butane:

Delaware Air Quality Management List:
DRQ: F 1000** - RQ State: State requirements differs from Federal
Massachusetts Haz. Substance codes: 4,5,6
Minnesota Haz. Substance:
Codes: A - Ratings: - - Status: Title III
New Jersey RTK Hazardous Substance:
DOT: 1011 - Sub No.: 0273 - TPQ: -
Pennsylvania Haz. Substance code: -
Washington Air Contaminant:
TWA: 800 ppm - 1900 mg

Propane:

California Proposition 65 code: -
Delaware Air Quality Management List:
DRQ: F 1000** - RQ State: State requirements differs from Federal
Massachusetts Haz. Substance codes: 2,4,5,6
Minnesota Haz. Substance:
Codes: AP - Ratings: - - Status: Title III
New Jersey RTK Hazardous Substance:
DOT: 1978 - Sub No.: 1594 - TPQ: -
Pennsylvania Haz. Substance code: -
Washington Air Contaminant:
TWA: 1000 ppm - 1800 mg

16. Autres informations

Texte pour l'étiquetage: Contient 20 - 25 % Acétone, 15 - 20 % Acétate d'éthyle, 2,5 - 10 % Solvant naphta aromatique léger (pétrole), 2,5 - 10 % Cuivre, 10 - 20 % Butane, 10 - 20 % Propane. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 6/juil./2017

Version: 1

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 7/juil./2017

Copper-Spray

Numéro de matière 111010

Page: 13 de 13

Systèmes d'évaluation de danger:



NFPA Hazard Rating:

Health: 2 (Moderate)

Fire: 4 (Severe)

Reactivity: 0 (Minimal)

HMIS Version III Rating:

Health: 2 (Moderate)

Flammability: 4 (Severe)

Physical Hazard: 0 (Minimal)

Personal Protection: X = Consult your supervisor

HEALTH	2
FLAMMABILITY	4
PHYSICAL HAZARD	0
	X

Créée:

6/juil./2017

Service responsable de la fiche technique

Responsable:

voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.